



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Résumé

Mo
b

23070677

22 MAI 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0885 723 232

Nom

(en entier) : Alain afflelou belgique

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 143, 1050 Brxuelles

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 janvier 2023.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes :

L'assemblée générale donne décharge au commissaire aux comptes BST pour son mandat exercé pendant l'exercice social couvrant la période du 1er août 2021 au 31 juillet 2022 et approuve ses honoraires d'un montant de 12 500,00€ HTVA. Celui-ci étant arrivé à expiration l'assemblée générale décide de renouveler le mandat du cabinet BST Reviseurs d'entreprises et de son représentant Monsieur Julien François pour une période de 3 ans. Celle-ci approuve les honoraires du commissaire d'un montant de 13 750,00€ HTVA/an.

Amaury de la Chevalerie
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).